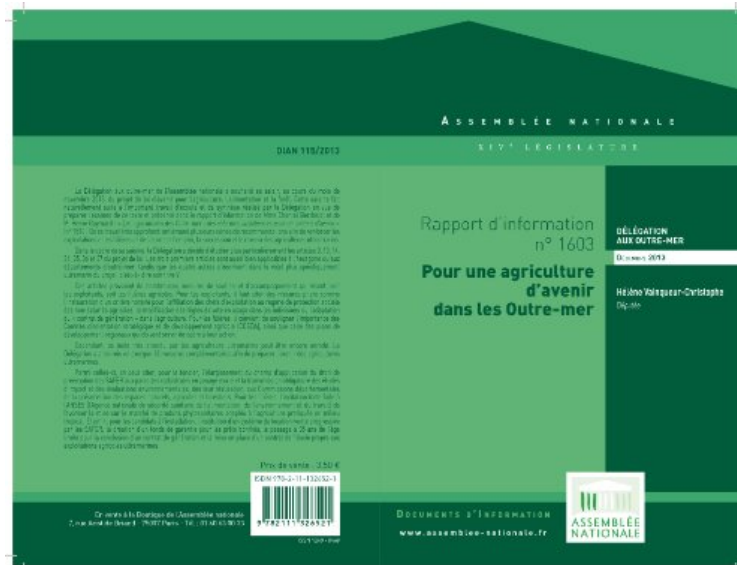


[Download pdf] Rapport d'information sur sur le projet de loi drsquo;avenir pour lrsquo;agriculture, lrsquo;alimentation et la forecirc;t (French Edition)

Rapport d'information sur sur le projet de loi drsquo;avenir pour lrsquo;agriculture, lrsquo;alimentation et la forecirc;t (French Edition)

Assemblée nationale
DOC | *audiobook | ebooks | Download PDF | ePub



2013-12-12File Name: B00H9BH8X0 | File size: 68.Mb

Assemblée nationale : Rapport d'information sur sur le projet de loi drsquo;avenir pour lrsquo;agriculture, lrsquo;alimentation et la forecirc;t (French Edition) before purchasing it in order to gage whether or not it would be worth my time, and all praised Rapport d'information sur sur le projet de loi drsquo;avenir pour lrsquo;agriculture, lrsquo;alimentation et la forecirc;t (French Edition):

La Deacute;leacute;gation aux outre-mer de lrsquo;Assemblée nationale a souhacacute; se saisir, au cours du mois de novembre 2013, du projet de loi drsquo;avenir pour lrsquo;agriculture, lrsquo;alimentation et la forecirc;t. Cette saisine fait naturellement suite agrave; lrsquo;important travail drsquo;eacute;coule et de synthegrave;se reacacute;aliseacute; par la Deacute;leacute;gation en vue de preacute;parer lrsquo;examen de ce texte et preacute;senteacute; dans le rapport drsquo;information de Mme Chantal Berthelot et deM. Herveacute; Gaynard : laquo; Les agricultures des Outre-mer : des reacacute;formes ambitieuses pour un secteur drsquo;avenir raquo;(ndeg; 1510). De ce travail tregrave;s approfondi ont eacute;manacute; plusieurs seacute;ries de recommandations afin de renforcer les exploitations et les filiegrave;res et de seacute;curiser lrsquo;emploi, la succession et le revenu des agriculteurs ultramarins.Dans le cadre de sa saisine, la Deacute;leacute;gation a deacute;cideacute; drsquo;eacute;tudier plus particuliegrave;rement les articles 3, 13, 14, 34, 35, 36 et 37 du projet de loi. Les trois premiers articles sont aussi bien applicables agrave; lrsquo;hexagone qursquo;aux deacute;partements drsquo;outre-mer, tandis que les quatre autres srsquo;inscrivent dans le volet plus speacute;cifiquement ultramarin du projet, crsquo;est-agrave;- dire son titre VI.Ces articles preacute;voient de nombreuses mesures de soutien et

l'accompagnement qui visent, soit les exploitants, soit les filières agricoles. Pour les exploitants, il faut citer des mesures phares comme l'instauration d'un régime horaire pour l'affiliation des chefs d'exploitation au régime de protection sociale des non-salariés agricoles, la modification des règles de vote en usage dans les indivisions ou l'adaptation du contrat de location dans l'agriculture. Pour les filières, il convient de souligner l'importance des Comités d'orientation stratégique et de développement agricole (COSDA), ainsi que celle des plans de développement régionaux qui doivent servir de cadre à leur action. Cependant, ce texte attendu par les agriculteurs ultramarins peut être encore enrichi. La Déclaration a ainsi mis en œuvre 13 mesures complémentaires afin de préparer l'avenir des agricultures ultramarines. Parmi celles-ci, on peut citer, pour le foncier, l'élargissement du champ d'application du droit de préemption des SAFER aux parcelles cadastrales en zonage mixte et la transmission obligatoire des études d'impact et des évaluations environnementales, de leur réalisation, aux Commissions départementales de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Pour les filières, l'incitation forte faite à l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) de favoriser la mise sur le marché de produits phytosanitaires adaptés à l'agriculture pratiquée en milieu tropical. Et enfin, pour les candidats à l'installation, l'institution d'un système de location-vente progressive par les SAFER, la création d'un fonds de garantie pour les prêts bonifiés, le passage à 35 ans de l'âge limite pour la conclusion d'un contrat de location et la mise en place d'un contrat de fiducie propre aux exploitations agricoles ultramarines.